

LA LETTRE DE GEORGE SAND

Juillet 2011

LE SITE DE CHEZAL BENOIT A L'HEURE
DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Depuis la fin du mois de janvier de cette année 2011, le site de CHEZAL-BENOIT est sous les feux des projecteurs de l'actualité médiatique. Un mouvement social s'est développé concernant l'organisation des gardes et astreintes du corps médical, ainsi que l'existence d'un projet de regroupement des pharmacies hospitalières sur le site de BOURGES. Comme c'est très souvent le cas dans l'action immédiate, les partenaires sociaux, pour certains d'entre eux, sont conduits à mettre en évidence leurs désaccords par des manifestations tapageuses, à caricaturer et à amalgamer, donc à discréditer, bref : à **perdre de vue l'essentiel**.

En effet, faut-il rappeler que le projet d'établissement 2009-2013 du centre hospitalier George SAND a programmé **une reconstruction presque intégrale du site de CHEZAL-BENOIT, représentant 25 millions d'euros, c'est-à-dire la moitié du total des investissements prévus**? Cette réalité dynamique et positive contraste très fortement avec les propos de certains, au terme desquels on pourrait comprendre que ce site est menacé de disparition, de casse du service public au profit du secteur économique privé, de régression dans la qualité de prise en charge des patients...

C'est pourquoi, un rappel du contenu de ce projet d'établissement pour ce site paraît aujourd'hui indispensable, afin que chacun puisse se faire une idée aussi exacte que possible sur les véritables enjeux du débat :

- la blanchisserie centrale a été profondément modernisée et dotée d'un tunnel de lavage permettant le traitement de 4,5 tonnes de linge par jour, avec les objectifs de réduire la pénibilité du travail pour le personnel et de renforcer les mesures d'hygiène dans l'intérêt des usagers ;

- l'unité de psychiatrie au long cours (UPLC) NOHANT, d'une capacité de 31 lits, vient d'être installée et mise en service dans un bâtiment entièrement restructuré, permettant à un nombre équivalent de patients, de bénéficier enfin de conditions de vie compatibles avec les objectifs de qualité et de sécurité des soins. Et il ne s'agit là que des deux premières étapes du projet d'établissement ;

- un ensemble d'autres opérations d'investissement lourdes est également programmé, qui aboutira à construire de nouveaux bâtiments ou à rénover des bâtiments existants, pour apporter aux patients et à leurs familles un accueil hôtelier moderne et confortable, induisant une rupture souvent radicale avec la situation actuelle :

- construction d'un bâtiment neuf pour installer les 75 lits d'unité d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (UHPAD), comportant une prise en soins pour la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;
- restructuration intégrale d'un bâtiment pour accueillir les 48 lits d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) ;
- restructuration complète du bâtiment 7 (A et B) pour installer 31 lits d'unité de psychiatrie au long cours (UPLC).

A l'issue de la réalisation du plan directeur de ces opérations, il faut souligner que tous les patients et résidents du site bénéficieront de chambres individuelles créant des conditions de vie plus décentes et protectrices de l'intimité. Il ne s'agit donc pas là d'évolutions accessoires, mais d'un progrès vital nécessaire au regard des valeurs actuelles de dignité et d'humanité mises en avant par la Haute Autorité de Santé (HAS) et qui n'étaient pas acquises avant la fusion créatrice du centre hospitalier George SAND en 2003.

S'agissant des dossiers à l'origine du mouvement social précité, il faut savoir deux choses : les instances compétentes de l'établissement travaillent à l'élaboration d'un projet de réforme des gardes et astreintes médicales, qui prendra en compte les difficultés liées à la démographie médicale, mais aussi les besoins de qualité et de sécurité des soins des patients ; le projet de regroupement des pharmacies hospitalières sur le site de Bourges donnera lieu à une étude préalable de faisabilité et de coût, dans le cadre de l'application du plan directeur et en partenariat extérieur avec un organisme indépendant. Ainsi, la direction refuse délibérément de pratiquer «la politique de l'autruche», qui consiste à ignorer les défis de l'avenir. Elle s'engage avec détermination dans une démarche de préparation et d'organisation des activités à long terme, propre à garantir aux patients et à leurs familles un service public hospitalier de qualité, respectueux de la personne humaine et ouvert aux attentes de chacun.

Jean-Paul **SERVIER**,
DIRECTEUR

